

À LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE : LA RÉFORME DES NATIONS UNIES (suite)

structure et qu'une structure améliorée permettrait de corriger une grande partie des défauts existants.

Il faut souligner cependant que le secteur politique tout entier ne sera pas immédiatement touché. La réforme ne précise pas comment mieux équiper les Nations Unies pour désamorcer les disputes et atténuer les facteurs d'instabilité politique, à court ou à long terme. Il faudra probablement attendre la réalisation de progrès véritables du côté économique et social avant que des initiatives soient entreprises du côté politique. Cette pré-condition et le délai qu'elle entraîne ne devraient pas trop porter préjudice aux Nations Unies. Elles continueront sûrement d'agir en tant qu'ancre flottante, ballottée dans le sillage des super ou des moindres puissances, mais arrivant quand même à en ralentir l'allure.

La réforme va donc porter essentiellement sur le secteur économique et social. Le coup d'envoi a été donné en juin dernier par le Groupe d'experts de haut niveau dont le rapport contenait plus de 70 recommandations correctives. La plus visible sera sans doute des coupures de personnel, 15% dans tous les rangs, 25% parmi les cadres supérieurs. La mesure la plus importante sera peut-être la création d'une Commission spéciale de l'ECOSOC qui doit revoir et rationaliser la structure intergouvernementale, c'est à dire tous les organismes, commissions, comités, groupes de travail, qui réunissent des États membres. Si ce travail est mené à bien, c'est l'aspect et le mode de gestion des activités économiques et sociales des Nations Unies qui pourraient changer.

Le Canada a fait une grande contribution à la réforme, à tous les niveaux. En grande partie, cela vient des activités journalistiques de nombreux agents du

Ministère qui travaillent aux divers dossiers techniques ou politiques des Nations Unies. C'est à cet effort collectif que le Canada doit sa réputation d'être un des États membres les plus actifs, les plus dynamiques, mais aussi des plus pondérés.

Nos représentants à New York ont rappelé à toutes les délégations qu'à la tribune de l'Assemblée générale, tous les États membres disposent des mêmes droits et des mêmes devoirs et qu'il leur faut s'expliquer devant leurs pairs, lorsqu'ils commettent des fautes, telles que réprimer les droits de la personne.

Au niveau de la direction générale, on a cherché à imprimer plus de direction aux programmes et activités sociales : le respect des droits humains, l'égalité de la femme, la tolérance des minorités, l'ouverture au changement, surtout dans les sociétés qui sont crispées sur une vision étroite ou dépassée d'elles-mêmes. On voudrait que les Nations Unies soient un facteur de dynamisation sociale et de réassurance que le changement nécessaire peut s'accomplir sans inévitablement provoquer le chaos. Enfin, nous avons mis de l'avant un ensemble de propositions « structurelles » sur la gestion du système des Nations Unies, sur les budgets, les finances et les programmes, de sorte que la prise de décisions par les États membres soit plus efficace et plus facile.

Sur cette petite note d'espérance, je veux revenir à la deuxième question. Si le bilan était voué à l'échec, si les Nations Unies étaient une institution inapte, pourquoi persister à en être, à la défendre, à lui prêter renfort ? C'est une interrogation qu'on n'aime guère se poser au Canada, parce qu'elle semble implicitement attaquer une orientation politique fondamentale, une cons-

tante de plus de 40 ans. Si les Nations Unies étaient un corps étranger, si ça n'était que de la gangue, il serait facile de s'en débarrasser et de s'en extraire. Mais là n'est pas la réalité. Les Nations Unies ne sont en fait rien de plus qu'un immense miroir qui reflète assez fidèlement le monde contemporain. Le portrait n'est pas flatteur mais il faut comprendre que ce géant qui traîne la patte n'est autre que la communauté internationale. L'anémie des Nations Unies en dit long sur l'état de santé de la coopération internationale. On ne peut s'y dérober; au contraire, il convient d'y faire face.

Qu'en adviendra-t-il? Les gens simples et pratiques, et nous en sommes, ne souffrent pas d'angoisses existentielles ou métaphysiques. Ils poursuivent leurs efforts aussi longtemps qu'il le faut, jusqu'à ce que le système soit lancé, une fois de plus □

T. Lonergan
Conseiller spécial
Direction Général des
Organisations Internationales (IMD)

